



## TEMPS DE TRAVAIL+PRIME PANIER

Par **ALAIN 13**, le **03/07/2015** à **09:57**

Bonjour, j'ai été embauché avec RQTH en CDD (pour un remplacement) au 2 décembre 2014. 4 CDD se sont enchaînés et au 1er avril un CDD "longue durée". Je suis gardien de parking dans une clinique mais travaillant seul, je n'ai pas de coupure déjeuner. 4 jours par semaine je travaille 6 heures donc là ça va; mais une journée je fais 11 heures de suite, sans coupure (pratique pour les besoins naturels). Ais-je le droit de prétendre à une compensation? Autre chose, je n'ai pas de tenue de travail (chaussure de sécurité, pantalon, t-shirt) comme ma collègue avec qui j'alterne les horaires.  
D'avance je vous remercie et vous félicite pour vos actions.  
Cordialement

Par **P.M.**, le **03/07/2015** à **11:43**

Bonjour,  
En dehors de dispositions plus favorables à la Convention Collective applicable, vous devez avoir une pause d'au moins 20 mn après au maximum 6 jours de travail...  
La fourniture de l'équipement individuel de sécurité est obligatoire mais pas forcément les vêtements de travail...  
Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...

Par **ALAIN 13**, le **03/07/2015** à **13:46**

je vous remercie  
Cordialement Alain